

Audience à la mairie de Toulouse le 12 juin

Une audience FO composée de J-C Tarroux, Secrétaire départemental Fnec FO, C Lalande Secrétaire départemental Snudi FO, J-M Lepicart membre du bureau snudi FO a été reçue par Mme Lalanne De Laubadères adjointe au maire de Toulouse.

Rythmes scolaires, défense des statuts, liberté pédagogique :

FO : La délégation rappelle qu'elle agit syndicalement, pour la défense des collègues, sur les dossiers des écoles. FO n'a donc aucun apriori et appréciera l'action de la mairie en fonction des actes.

Le snudi FO a rappelé que FO porte la revendication majoritaire des collègues : retrait des décrets sur les rythmes scolaires, le maintien du statut national des enseignants, la garantie d'indépendance pédagogique.

FO demande que la réforme des rythmes scolaires soit abandonnée conformément aux positions affichées par M. Moudenc candidat qui condamnait la réforme des rythmes scolaires.

FO réaffirme les nécessités de stricte distinction entre le scolaire et le périscolaire, du respect des missions spécifiques de chacun (enseignants et clae).

FO s'oppose à tout nouvel alourdissement et dégradation des conditions et charges de travail (voir l'ensemble de nos positions qui ont été largement publiées).

La mairie : sur les rythmes, la mairie va poursuivre la politique de la majorité précédente cette année. La différence maintenant c'est que la loi est votée et on ne peut pas aller contre la loi....

Le PEDT sera mis en place en 2015.

FO : réaffirme qu'elle refuse le mélange entre le scolaire et le péri scolaire et marque nettement son désaccord ces décisions.

La mairie : a propos de la mutualisation des locaux, elle considère qu'il n'y a pas de place dans les écoles et qu'il faudrait et faudra mutualiser les locaux (classes y compris si nécessaire) et les matériaux et outils (sport, etc.). Elle « imagine » des dispositifs (rideaux, armoires à fermer, etc.) pour faire une distinction « symbolique » entre le temps classe et le temps clae.

FO réaffirme que le mélange des lieux est extrêmement néfaste aux apprentissages scolaires. La mutualisation des classes est inenvisageable et inacceptable. Elles sont le lieu de travail des élèves et des enseignants avant, pendant et après la classe (une importante argumentation est avancée).

Carte scolaire :

Mairie : annonce une réflexion qui devrait déboucher sur des « bassins de vie ». Il s'agit de regrouper 3 écoles dans un seul secteur, partout où la population n'est pas garantie. Ceci permettrait d'affecter des élèves dans une école ou l'autre.

FO : réaffirme et demande le maintien de la sectorisation et du vote annuel de la carte scolaire par le conseil municipal. FO refuse une quelconque mise en œuvre du « bassin de vie », regroupant plusieurs écoles d'inscription, pour un même secteur scolaire. Le snudi FO considère que l'objectif est de bourrer les classes. De plus ce dispositif deviendrait rapidement une « usine à gaz ».



FO indique sa position contre les fusions et groupement d'écoles (avec le bourrage des classes qui les accompagne).

FO intervient sur la carte scolaire et des problèmes graves d'inscription d'élèves : elle défend les écoles Buffon mat, J. Julien, Bonhoure, Toec, Pagnol, Nord elem, Ronsard, Niboul, Olympe de Gouges, Alphan (+ Lalande et Monet), et les 6 écoles de Toulouse dont l'IA souhaite annuler l'ouverture - Bénézet mat, Courrèze mat, Fleurance, Casselardit mat, Jolimont, Niboul-.

Chaque dossier étant différent nous ne donnons pas la liste des problématiques qui serait trop longue.

La mairie : note les demandes sans donner de réponse de soutien au motif que la nouvelle majorité vient d'arriver.

Sur la construction des écoles la mairie veut construire des écoles plus adaptées aux besoins